

Lettre ouverte

Conseil municipal du lundi 17 janvier 2011,

Mr Le Maire, Mme l'adjointe, Mme et MM les élus,

Ayant signé la pétition en temps que citoyen, au même titre que les 113 autres signataires, je continue en temps qu'élus à m'opposer à ce projet de parc éolien dont le permis de construire N° 041 292 10 C 0001 a été déposé en mairie le 18 décembre.

Je n'accepterai pas non plus la proposition de dernière heure de la société VSB de verser 20000€ par an à la commune de Villexanton en plus des montants prévus au dossier du permis de construire .

Les positions récentes que j'ai prises sur ce projet devenant incompatibles avec mon rôle d'adjoint, je vous remets donc ma démission de ce poste à compter de ce jour. Je reste néanmoins conseiller municipal.

Ce soir le maire nous a réunis pour compléter l'imprimé avis du maire, avant de le transmettre à la préfecture. Ce vote est très important car il ne s'agit pas d'exprimer, en cet instant, notre sensibilité, bien au contraire.

Je vous rappelle que nous avons été élus par des femmes et des hommes de Villexanton qui nous ont fait confiance, ces mêmes femmes et hommes nous ont fait part de leur opposition à ce projet en signant cette pétition.

Alors avant de voter faisons appel à notre bon sens : combien de voix chacun d'entre nous a obtenu lors de son élection comparées aux 114 qui nous demandent de voter un avis défavorable !

Par respect pour nos électeurs, votons un avis défavorable, ils seront fiers de nous et continuerons de nous faire confiance.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

JP HOUSSIN, conseiller municipal

PS : Pour que mes propos ne soient pas déformés, Je vous demande de faire figurer intégralement cette déclaration au compte rendu de cette réunion.